

OPAH-Ru (2020-2025)

Aide à l'acquisition amélioration



Ville de La Flèche

Anthony GOGDET

Service Urbanisme et Aménagement du territoire
Centre administratif Jean Virlogeux – Espace Pierre Mendès-France
72 200 LA FLECHE
02 43 48 53 77
a.gogdet@cc-paysflechois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans le cadre de l'OPAH RU portée par la Communauté de communes du Pays Fléchois sur le périmètre du centre-ville de La Flèche, La VILLE DE LA FLECHE souhaite affirmer son engagement dans la requalification de son centre-ville par des aides financières à destination des porteurs de projet s'engageant dans des programmes de travaux de réhabilitation de l'habitat.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Centre-ville de La Flèche – périmètre OPAH-RU

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Les personnes physiques ou morales qu'elles soient propriétaires bailleurs ou occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

Achat récent du bien (moins d'1 an)

Travaux éligibles : Travaux sur le gros œuvre (maçonnerie, couverture, charpente), Travaux de sortie d'insalubrité,

Travaux sur les réseaux (gaz, eau, électricité), Adaptation du logement (PMR, domotique), Menuiseries

Investissement minimum en travaux : 10 000€

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

Prime de 2 000€

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

CC Pays Fléchois ; ANAH

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

60 000 € pour l'ensemble des aides.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : 6 dossiers déposés – 6 accords pour un montant total d'aides de 12 000 €

En 2024 (en cours) : 2 dossiers déposés – 2 accords pour un montant total d'aides de 4 000€